



COMMISSION DE L'ÉCOFISCALITÉ DU CANADA
Une fiscalité responsable pour une prospérité durable



UNE VISION

INTELLIGENTE
CONCRÈTE



DES CHOIX CANADIENS POUR UNE PLUS GRANDE PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

ÉCOFISCALITÉ

ekofiskalite/ nf

Un ensemble de mesures qui a pour objet de corriger les signaux de prix du marché afin de favoriser l'activité économique souhaitée (création d'emplois, investissement et innovation) tout en réduisant le type d'activité non désirée (émission de gaz à effet de serre et pollution de l'air et de l'eau, contamination des sols).

L'écofiscalité permet de créer une véritable incitation à investir dans les technologies innovatrices qui nous permettront de continuer à bénéficier de nos richesses naturelles sur le plan économique tout en offrant une meilleure protection à notre environnement. Les revenus découlant des politiques écofiscales peuvent avoir des retombées économiques additionnelles. Ils peuvent servir, par exemple, à réduire l'impôt sur le revenu ou les impôts sur la masse salariale, ou permettre l'investissement dans de nouvelles technologies ou dans des infrastructures essentielles.

LA COMMISSION DE L'ÉCOFISCALITÉ DU CANADA

QUI NOUS SOMMES

Un groupe d'économistes canadiens indépendants et chevronnés en matière de politiques publiques qui travaillent ensemble pour rallier les aspirations économiques et environnementales du Canada. Nous croyons que ceci est à la fois possible et essentiel pour assurer la prospérité soutenue de notre pays. Notre comité consultatif se compose de leaders canadiens de premier plan issus du monde des affaires, du milieu de l'environnement et de tous les horizons politiques.

Nous représentons les différentes régions du pays ainsi que divers points de vue et philosophies. Nous nous entendons sur un point cependant : les politiques écofiscales sont indispensables à l'avenir du Canada.

NOTRE VISION

Promouvoir une économie florissante qui repose sur la qualité de l'air, des sols et de l'eau, au bénéfice présent et futur de tous les Canadiens.

NOTRE MISSION

Proposer et promouvoir des solutions fiscales concrètes pour le Canada pour stimuler l'innovation nécessaire à une plus grande prospérité économique et environnementale.





METTRE DES OPTIONS CONCRÈTES SUR LA TABLE

Mot du président

Chris Ragan, président, Commission de l'écofiscalité du Canada

Le débat actuel entourant l'économie et l'environnement au Canada présume que nous sommes à la croisée des chemins et devons faire un choix entre avoir de bons emplois et des entreprises rentables ou un environnement sain et des ressources naturelles durables. Personne ne veut vraiment avoir à choisir entre ces deux avenir, que ce soit pour eux-mêmes ou leurs enfants. Pour ma part, et à l'instar d'un nombre croissant d'économistes, je ne crois pas qu'un tel choix soit nécessaire ou même possible.



Le fait est que notre économie et l'environnement sont inextricablement liés. La question n'est pas de savoir si nous avons davantage besoin de l'un ou de l'autre, mais bien de ce que nous devons faire pour protéger les deux. Des politiques publiques existent pour atteindre cet objectif. Le défi est de mettre ces politiques à l'ordre du jour. C'est ce défi qui m'a amené à créer la Commission et à rassembler ses membres autour de cette mission commune et des idées que vous lirez dans les pages qui suivent.

Il ne faut pas oublier que les marchés sont des institutions remarquables et que des politiques publiques bien conçues peuvent en améliorer le fonctionnement. En fait, de bonnes politiques économiques et environnementales exploitent les forces du marché pour mener à des solutions à la fois porteuses et rentables.

Nous n'avons pas encore vraiment appliqué ce principe au Canada. Néanmoins, un nombre croissant de preuves aujourd'hui nous indiquent que cette approche mérite d'être considérée sérieusement.

Il est démontré que certains instruments fiscaux peuvent servir à réduire de façon considérable les émissions de gaz à effet de serre, la pollution et le gaspillage des ressources tout en stimulant l'innovation et la croissance économique. Voilà ce que nous appelons les **politiques écofiscales**, une nouvelle expression qui suscitera – nous l'espérons – un nouveau débat sur les solutions fondées sur le marché qui visent à la fois des objectifs économiques et écologiques.

Les individus qui se sont regroupés pour former cette Commission comptent parmi les plus grands experts en politiques publiques au Canada. Cumulant des centaines d'années d'expérience, les membres de la Commission ont participé à l'élaboration, la mise en œuvre et l'analyse

de politiques publiques pour divers ordres de gouvernement à travers le pays. Ils ne représentent aucun parti ni aucune idéologie en particulier, et leur mandat au sein de la Commission consiste à examiner les éléments de preuve disponibles afin d'en tirer les conclusions qui s'imposent.

Le comité consultatif de la Commission réunit certains des leaders les plus respectés du milieu politique canadien, toutes allégeances confondues. Leur expérience et leurs points de vue divers les ont opposés sur plusieurs sujets, mais tous s'entendent sur le fait que le Canada doit faire sans tarder de nouveaux choix pour assurer son avenir. L'écofiscalité peut répondre à ce besoin, et c'est cette possibilité qui nous réunit dans le cadre de cette initiative.

Nous sommes donc présents autour de la table pour étudier les éléments probants et débattre avec pragmatisme de ce qui nous préoccupe relativement à la prospérité de notre pays. Je vous invite à vous joindre à nous et à partager votre point de vue.

Parlons d'emplois, de technologies, d'entreprises, bref de tout ce dont nous avons besoin pour s'assurer que le Canada ait une économie innovatrice et prospère en ce 21^e siècle. Discutons de la meilleure manière de créer cette économie tout en s'assurant de pouvoir léguer à nos enfants et nos petits-enfants un patrimoine naturel sain plutôt qu'une dette écologique.

Voilà pour notre génération une occasion unique de mettre en place des politiques publiques porteuses d'avenir. Saisissons-la ensemble.

CINQ RAISONS POUR LESQUELLES LE CANADA A BESOIN D'UNE POLITIQUE ÉCOFISCALE

1 Le patrimoine naturel du Canada est essentiel à notre prospérité.
Notre patrimoine naturel est une source de fierté et il est également essentiel à notre économie. En effet, l'emploi dans les secteurs des pêcheries, de la foresterie, de l'agriculture et du tourisme est directement lié à la santé des écosystèmes. L'accès à l'eau potable est vital pour nos collectivités et nos entreprises. Notre santé et notre qualité de vie dépendent de la qualité de l'air que nous respirons.

228 G\$
Le coût des soins de santé associés à la pollution de l'air entraînant des maladies respiratoires et des décès prématurés entre 2008 et 2031.

2 Nous pouvons faire mieux.
Le régime fiscal actuel au Canada freine l'innovation et la productivité et favorise indirectement la pollution de l'air et de l'eau, et la contamination de nos sols. Cette dégradation de l'environnement a un coût, non seulement sur le plan économique, mais sur nos vies également. Cette situation n'est cependant pas immuable. La mise en œuvre de politiques adéquates stimulera l'investissement dans des technologies nouvelles et innovatrices tout en réduisant les taxes et impôts qui freinent la croissance.

760 M\$
Montant des réductions d'impôt des particuliers et des entreprises en deçà des revenus tirés de la tarification de la pollution de 2008 à 2013, suivant l'adoption de la politique sur le carbone en Colombie-Britannique.

3 C'est la façon la plus intelligente d'obtenir de réels résultats.
Les politiques environnementales n'ont pas nécessairement à être coûteuses pour être efficaces. En revanche, les politiques les plus utilisées actuellement – subventions et réglementation contraignante – peuvent être onéreuses pour l'État et pour l'économie en général et elles sont souvent inefficaces. Or les politiques écofiscales permettent au marché de favoriser les innovations les moins coûteuses et les plus performantes.

800 M\$
Montant estimatif que les États-Unis ont économisé annuellement en tarifiant la pollution pour réduire les pluies acides plutôt qu'en adoptant une approche réglementaire.

4 C'est une occasion unique qui se présente à nous.
En matière d'innovation et de progrès sur le plan environnemental, le Canada accuse un retard par rapport à plusieurs de ses partenaires commerciaux. Rien ne nous empêche de changer cela. La mise en œuvre de politiques écofiscales maintenant remettra le Canada et ses entreprises sur la voie de la compétitivité et de la réussite dans l'économie du 21^e siècle.

816 G\$
Valeur annuelle prévue du marché mondial des écotecnologies en 2015. Des 65 sociétés inscrites en bourse composant l'indice Cleantech, une seule est canadienne.

5 C'est une question de responsabilité et de patrimoine.
Il ne serait ni juste ni responsable de léguer aux générations futures une lourde dette, qu'elle soit économique ou écologique. Le Canada est devenu prospère grâce à la qualité de l'air, des sols et de l'eau. En faisant aujourd'hui des choix responsables, la génération qui nous suit pourra jouir des mêmes chances. Des politiques intelligentes assureront cet héritage.

87 G\$
Coûts supplémentaires en modernisation et mise hors service prématurée d'immobilisations, que devront payer les Canadiens si l'adoption de politiques visant à réduire de façon importante les émissions de GES au Canada devait être reportée à 2020.

EN QUOI CONSISTENT DES SOLUTIONS ÉCOFISCALES CONCRÈTES?



L'eau, ressource rare à Singapour

L'approvisionnement en eau potable représente tout un défi à Singapour. Avec la demande anticipée de doubler d'ici 2060, le pays devait trouver une solution pour conserver davantage la ressource et en réduire le gaspillage. L'État a mis en place un système de tarification de l'eau, dont le prix de l'utilisation a été établi en fonction des coûts de traitement et d'approvisionnement. Sachant que cette mesure imposerait un fardeau injuste à une partie de la population, le gouvernement a également accordé un remboursement d'impôt pour les familles à faible revenu.

En 11 ans, Singapour a **réduit de 9 %** sa consommation d'eau, et ce, sans impact indu sur les familles à revenu faible et moyen.



Congestion routière à Londres

La congestion routière crée des problèmes chroniques dans les grands centres urbains. Quand les infrastructures routières sont financées à partir des fonds publics généraux, les contribuables ne sont pas incités à considérer le covoiturage ou d'autres moyens de transport. La ville de Londres, en Angleterre, s'est attaquée à ce problème en imposant un péage routier dans l'une des zones les plus achalandées de la ville. Les voitures circulant dans la zone ciblée aux heures de pointe sont soumises à un tarif fixe quotidien. Les revenus tirés de cette politique sont affectés au financement des transports collectifs.

La tarification de la congestion à Londres a aidé à **réduire la circulation de 36 %** en 10 ans dans une zone de congestion intense.



Réduction des émissions de GES en Colombie-Britannique

En 2008, dans le cadre de son ambitieux programme de réduction des gaz à effet de serre, la Colombie-Britannique a imposé une taxe sur le carbone touchant les principaux combustibles fossiles. La loi prévoit qu'aux revenus générés par cette taxe doit correspondre une réduction équivalente des impôts sur le revenu des particuliers et des entreprises. En 2013, la Colombie-Britannique constatait une forte baisse de la consommation de carburants, tandis qu'elle augmentait légèrement dans le reste du Canada.

Entre 2008 et 2013, la consommation de carburants a **baissé de 16 %** en Colombie-Britannique, tandis qu'elle augmentait de 3 % dans le reste du Canada.



Réduction des déchets dans les sites d'enfouissement du Royaume-Uni

L'enfouissement des déchets est une source d'émission de gaz à effet de serre, de pollution de l'air, de l'eau et des sols. Depuis les 20 dernières années, le Royaume-Uni a adopté un ensemble de politiques écofiscales visant à réduire le volume de déchets résidentiels et industriels envoyé dans les sites d'enfouissement. Ces politiques comprennent une taxe sur chaque tonne de déchets d'enfouissement, ainsi qu'un système de plafonnement et d'échange qui accorde une certaine souplesse aux services locaux d'évacuation des déchets tout en assurant que les objectifs généraux de réduction des déchets seront atteints.

La tarification des déchets solides a permis au Royaume-Uni de réduire de **plus de 40 %** en cinq ans l'enfouissement de déchets industriels et commerciaux.



« Je me suis joint à la Commission, car notre prospérité future dépend de notre capacité de croître dans un environnement sain. Nous avons besoin de politiques fiscales plus intelligentes pour y arriver. »

Preston Manning
Membre du comité consultatif et ancien chef de l'Opposition officielle

DES CHOIX CONCRETS DES EFFORTS CONCRETS

Mettre en place des politiques écofiscales au Canada exigera un effort concerté de la part de nos dirigeants qui devront se réunir et faire face ensemble à ces enjeux difficiles malgré leurs points de vue parfois considérablement divergents. Il faudra également qu'il y ait des discussions claires et honnêtes au sein de la société civile. Mais le Canada a déjà relevé le défi d'instaurer des politiques publiques sur des enjeux tout aussi essentiels – pensons au régime public de soins de santé, à l'ouverture de nos marchés dans le cadre d'ententes de libre-échange ou à la lutte menée contre les déficits budgétaires. Nous pouvons y arriver encore une fois.

LES GRANDES QUESTIONS QUE NOUS DEVONS ABORDER

COMMENT MODERNISER NOTRE RÉGIME FISCAL SANS HAUSER LES IMPÔTS

Des politiques fiscales intelligentes qui imposent un prix à la pollution et aux dégâts causés à l'environnement ne doivent pas nécessairement augmenter le fardeau fiscal des contribuables ou accroître la taille de l'État.

COMMENT S'APPUYER SUR LE LEADERSHIP DES PROVINCES ET DES MUNICIPALITÉS

Les provinces, territoires et municipalités ont les compétences juridiques nécessaires pour agir de manière concrète sur l'environnement, et certaines administrations publiques ont déjà pris les devants. Une réforme judicieuse de nos politiques publiques saura profiter de cet élan à travers le pays, et devrait se déployer sans que cela occasionne nécessairement un transfert de richesse entre les provinces.

COMMENT RÉDUIRE LE FARDEAU FISCAL DES FAMILLES À FAIBLE REVENU

Les coûts de l'électricité, des carburants et de l'eau peuvent peser lourdement sur le budget des familles à faible revenu. Cette réalité sera prise en compte en élaborant des politiques intelligentes qui n'alourdiront pas le fardeau de ceux qui n'en ont pas les moyens.

« Une politique intelligente implique que nous utilisions les revenus tirés de la tarification de la pollution pour réduire les impôts d'une manière qui favorise la création d'emplois et redonne de l'argent aux familles. Notre objectif est de démontrer à tous les Canadiens les avantages économiques et environnementaux de cette approche. »

Jean Charest

Membre du comité consultatif et ancien premier ministre du Québec

« Il n'est pas question d'enlever à Pierre pour redonner à Paul. Il s'agit plutôt de montrer aux gouvernements que des politiques sensées peuvent servir à réduire la pollution et les émissions de GES tout en favorisant l'économie – et aussi que cela est compatible avec leurs priorités provinciales. »

Jim Dinning

Membre du comité consultatif et ancien trésorier de l'Alberta

« Dans la mesure où les choses sont faites correctement, ces politiques écofiscales protégeront les Canadiens les plus vulnérables. Il s'agit non seulement de prendre des décisions intelligentes en matière de politiques publiques, mais aussi d'être équitable. »

Michael Harcourt

Membre du comité consultatif et ancien premier ministre de la Colombie-Britannique

COMMENT DONNER UN COUP D'ENVOI À L'INNOVATION

Les politiques appropriées accéléreront le rythme de l'innovation au Canada et la création de technologies et de compétences nouvelles qui produiront des résultats probants sur le plan environnemental et qui procureront à nos entreprises un avantage concurrentiel.

QUAND COMMENCE-T-ON? (UN INDICE : LA RÉPONSE EST MAINTENANT!)

Les pays les plus riches du monde, dont les États-Unis, adoptent déjà des mesures audacieuses pour rallier leurs objectifs économiques et environnementaux. Sans oublier nos liens avec notre plus proche partenaire commercial, nous pouvons agir dès maintenant et emboîter le pas à des pays aux économies parmi les plus concurrentielles.

« Nous devons réfléchir aux moyens de demeurer compétitifs non seulement pour les cinq à dix prochaines années, mais également pour les vingt ou même cinquante ans à venir. La Commission s'intéresse aux solutions qui donneront un avantage concurrentiel aux entreprises canadiennes dans le contexte d'une économie mondiale en constante et rapide évolution. »

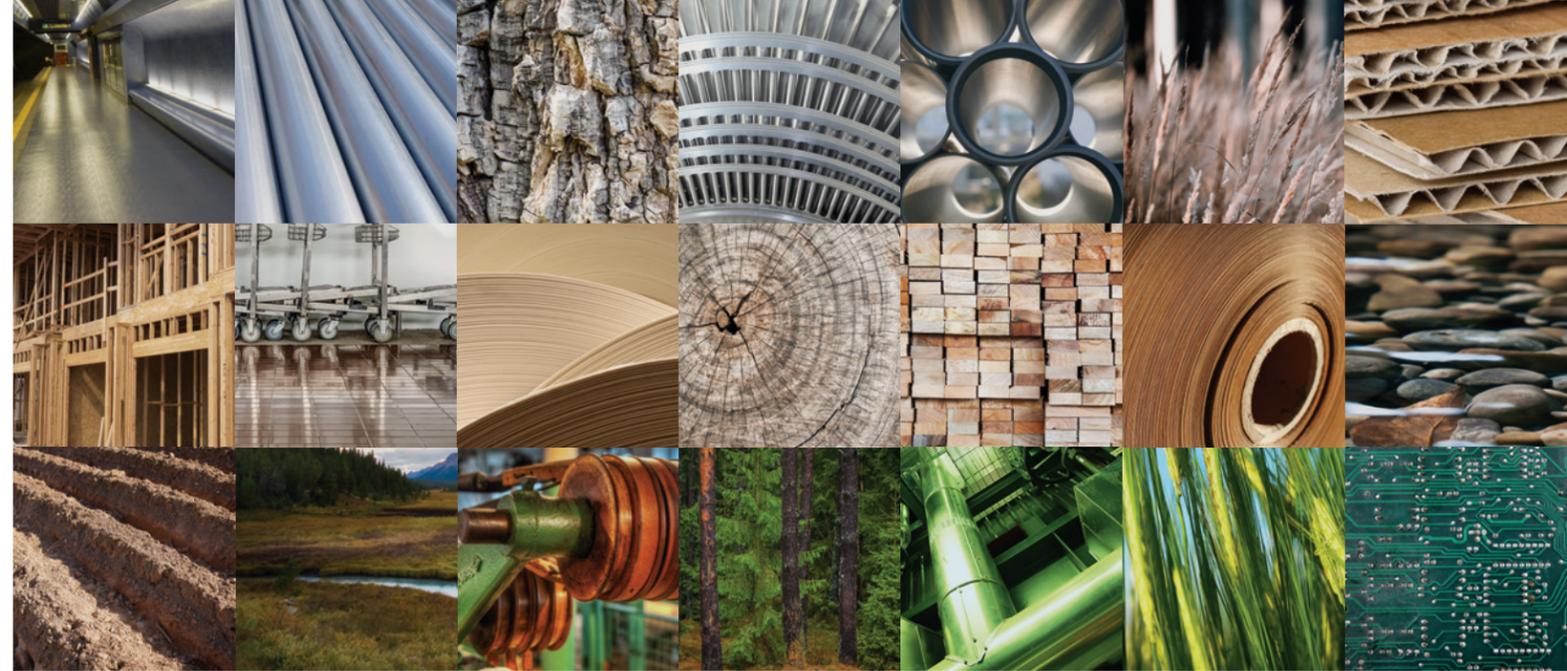
Steve Williams

Membre du comité consultatif et président et chef de la direction, Suncor Energy

« La compétitivité du Canada exige que nous prenions des décisions intelligentes en matière de politiques écofiscales, et non de les remettre à plus tard. »

Paul Martin

Membre du comité consultatif et ancien premier ministre du Canada





LES MEMBRES DE LA COMMISSION DE L'ÉCOFISCALITÉ DU CANADA

COMMISSAIRES

Chris Ragan
Président, Commission de l'écofiscalité du Canada

Université McGill, Département de sciences économiques; ancien titulaire du poste d'économiste invité Clifford Clark, ministère des Finances Canada; ancien conseiller spécial auprès du gouverneur de la Banque du Canada

Elizabeth Beale
Présidente et directrice générale, Conseil économique des provinces de l'Atlantique

Paul Boothe
Université Western, Richard Ivey School of Business; ancien sous-ministre, Environnement Canada; ancien sous-ministre des Finances de la Saskatchewan

Mel Cappe
Université de Toronto, School of Public Policy and Governance; ancien président, Institut de recherche en politiques publiques; ancien greffier, Conseil privé

Bev Dahlby
Université de Calgary, The School of Public Policy; ancien membre du Comité technique de la fiscalité des entreprises

Don Drummond
Université Queen's, School of Policy Studies; ancien premier vice-président et économiste en chef, Banque TD; ancien sous-ministre délégué, ministère des Finances Canada

Stewart Elgie
Université d'Ottawa, Institut de l'Environnement; président, La Prospérité durable

Glen Hodgson
Premier vice-président et économiste en chef, Le Conference Board du Canada

Paul Lanoie
HEC Montréal, Département d'économie appliquée

Richard Lipsey
Professeur honoraire, Université Simon Fraser, département de sciences économiques

Nancy Olewiler
Université Simon Fraser, School of Public Policy; ancienne membre du Comité technique de la fiscalité des entreprises

France St-Hilaire
Vice-présidente à la recherche, Institut de recherche en politiques publiques

COMITÉ CONSULTATIF

Elyse Allan
Présidente et chef de la direction, GE Canada
Vice-présidente, GE

Dominic Barton
Directeur général mondial, McKinsey & Company

Jean Charest
Associé, McCarthy Tétrault;
ancien premier ministre du Québec

Karen Clarke-Whistler
Chef de l'environnement, Groupe Banque TD

Jim Dinning
Président du conseil, Western Financial Group; ancien trésorier de la province de l'Alberta

Peter Gilgan
Fondateur et chef de la direction de Mattamy Homes

Michael Harcourt
Ancien premier ministre de la Colombie-Britannique; ancien maire de Vancouver

Bruce Lourie
Président, Fondation Ivey

Janice MacKinnon
Professeure, Université de la Saskatchewan; ancienne ministre des Finances de la Saskatchewan

Preston Manning
Président et chef de la direction, Manning Centre; ancien chef de l'Opposition officielle du Canada

Paul Martin
Ancien premier ministre du Canada

Jack Mintz
Administrateur et titulaire de la Chaire Palmer, The School of Public Policy, Université de Calgary

Bob Rae
Associé principal, OKT - Olthuis Kleer Townshend LLP; ancien premier ministre de l'Ontario

Peter Robinson
Chef de la direction, Fondation David Suzuki

Lorne Trottier
Cofondateur, Systèmes Électroniques Matrox Ltée

Sheila Watt-Cloutier
Ancienne présidente, Conseil circumpolaire inuit; championne de l'environnement, de la culture et des droits de la personne

Annette Verschuren
Président et directeur général, Suncor Énergie

Steve Williams
Présidente et chef de la direction de NRStor

JOIGNEZ-VOUS À NOUS ET DISCUTONS ENSEMBLE

Parlons des emplois, des technologies et des entreprises dont le Canada a besoin pour avoir une économie prospère du 21^e siècle. Discutons des moyens d'améliorer notre position concurrentielle, mais aussi la qualité de notre air, de notre eau et de nos sols. Et parlons des politiques qui seront nécessaires pour atteindre ces objectifs. Tout cela est possible, pragmatique, et représente une occasion unique pour notre génération.

Pour en apprendre davantage et partager votre point de vue :



LA COMMISSION DE L'ÉCOFISCALITÉ DU CANADA REMERCIE LES ENTREPRISES ET ORGANISMES SUIVANTS POUR LEUR SOUTIEN.



IVEY foundation



Max Bell Foundation

THE J.W. MCCONNELL
FAMILY FOUNDATION

LA FONDATION DE LA
FAMILLE J.W. MCCONNELL

METCALF
FOUNDATION



Vous trouverez les notes biographiques détaillées des commissaires et des membres du comité consultatif à ecofiscal.ca/fr



RÉALISTE

Commission de l'écofiscalité du Canada
a/s du département de sciences économiques
Université McGill
855, rue Sherbrooke O.
Montréal QC H3A 2T7



COMMISSION DE L'ÉCOFISCALITÉ DU CANADA
Une fiscalité responsable pour une prospérité durable

ecofiscal.ca/fr